

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du MERCREDI 19 JUIN 2013**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le dix-neuf juin de l'an deux mille treize à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Mmes Johanne Charest, enseignante
 Noémi Charest, parent
 Claire Gagnon, enseignante
 Annie Gagnon, présidente
 Martine Lemire, éducatrice au service de garde

Aussi présentes :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mme Isabelle Girard, parent
 Anne-Renée Jacob, représentante de la communauté
 Christine Leclerc, parent
 Marie-France Leclerc, enseignante
 Jocelyne Wheelhouse

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Annie Gagnon.

Il est 19 h 42.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Madame Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-625-13 IL EST RÉSOLU,

 QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté
tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

CE-626-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 15 mai 2013 soit adopté avec des modifications au point PRÉSENCES :

Mme Noémi Charest, parent
Mme Christine Leclerc, absente

ADOPTÉE.

INTERVENTION DU PUBLIC Aucune

INFORMATION-CORRESPONDANCE **Correspondance :**
Aucune

Suivi aux démarches relatives au matériel didactique
Le dossier relève maintenant de la direction générale.

Remboursement des frais de gardiennage aux membres du CÉ
Les membres sont invités à remplir le formulaire de demande de remboursement.

PRÉSENTATION DES DOSSIERS :

Validation du nombre de représentants de chaque groupe au CÉ

Les membres choisissent de maintenir le statu quo, soit quatre parents, quatre membres du personnel.

Date de l'assemblée générale en septembre 2013

Le 17 septembre 2013, 18 heures est la date retenue pour l'assemblée générale.

Il est proposé d'établir une nouvelle formule pour cette assemblée. Un goûter et un service de gardiennage seront offerts aux parents qui seront présents à cette rencontre.

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Présentation de la politique EHDAA

Règles de répartition budgétaire

Commissaire parent élu :
M. Stéphane Saulter.

Congrès annuel de la Fédération des comités de parents
Mme Annie Gagnon a gagné un prix de présence de 2 000 \$.
Ce prix est « *marquage de cour d'école* » et doit être utilisé
avant le 1^{er} juin 2014.

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Les sorties du Service de garde

- Visite de Tommy St-Laurent
- École Sacré-Cœur pour les jeux d'eau
- Plage

Les membres souhaitent une bonne retraite à Mmes Claire Gagnon et Johanne Charest et les remercient pour leur implication active qu'elles ont apportée.

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-627-13 IL EST RÉSOLU,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 36.

Président

secrétaire